Dictée n° 62

Brevet 2025, Centres étrangers · Molière, Premier placet au roi, sur la comédie du Tartuffe

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. ✱ L'accord de « tout »

Quand « tout » accompagne un nom (souvent avec un déterminant : « tous les jours », « toute la nuit ») ou le remplace (« ils sont tous venus »), il s'accorde en genre et en nombre : tout, toute, tous, toutes. Quand « tout » est un adverbe devant un adjectif, il signifie « entièrement, très » et reste invariable (« il est tout seul »). Seule exception à retenir : devant un adjectif féminin qui commence par une consonne, l'adverbe s'accorde (« elle est toute petite »).

ASTUCE

Cherche le mot que « tout » accompagne : si c'est un nom ou un pronom, accorde-le avec lui. Si tu peux remplacer « tout » par « très » ou « entièrement », c'est un adverbe.

EXEMPLES

- Il pleut **tous** les jours.
- La maison est **toute** petite.

2. ✱ -ai ou -ais ? (passé simple, imparfait, futur, conditionnel à la 1re personne)

À la 1re personne du singulier, quatre temps se terminent par un son presque identique. Le passé simple des verbes en -er (je chantai) et le futur (je chanterai) s'écrivent -ai. L'imparfait (je chantais) et le conditionnel présent (je chanterais) s'écrivent -ais. Les indices de la phrase t'aident : habitude ou description dans le passé ▫ imparfait ; action soudaine dans un récit ▫ passé simple ; demain ▫ futur ; « si » + imparfait ▫ conditionnel.

ASTUCE

Remplace « je » par « nous » : nous chanterons ou nous chantâmes ▫ -ai ; nous chantions ou nous chanterions ▫ -ais.

EXEMPLES

- Autrefois, je **jouais** dans ce parc ; un jour, je **tombai** d'une balançoire.
- Demain, je **partirai** ; si je pouvais, je **resterais**.

3. ✱ Futur ou conditionnel ?

Le futur exprime une action qui se réalisera à coup sûr : ses terminaisons sont -rai, -ras, -ra, -rons, -rez, -ront. Le conditionnel présent exprime une action soumise à une condition (« si » + imparfait), un souhait poli ou un futur vu depuis le passé : ses terminaisons sont -rais, -rais, -rait, -rions, -riez, -raient. Après « si » + présent, on emploie le futur ; après « si » + imparfait, on emploie le conditionnel.

ASTUCE

Remplace « je » par « nous » : si tu dis « nous chanterons », c'est le futur (-rai) ; si tu dis « nous chanterions », c'est le conditionnel (-rais).

EXEMPLES

- Demain, je **partirai** en vacances.
- Si j'avais des ailes, je **volerais** au-dessus des toits.